

Colloque annuel de l'Institut de droit des affaires d'Aix-Marseille

QUEL DROIT DES AFFAIRES POUR STIMULER L'ÉCONOMIE ?

Ce colloque, organisé chaque année par l'Institut de droit des affaires (IDA) à la Chambre de commerce et d'industrie Marseille Provence (CCIMP) est l'occasion d'une rencontre professionnelle autour de l'actualité du droit et de la vie des affaires.

♦ **La première table ronde** ouvrira la matinée sur le thème « *Investir en Provence : les atouts d'un territoire* ». Identifiant les atouts économiques du territoire Aix Marseille Provence à travers ses grands acteurs (institutions, investisseurs, porteurs de projets, avocats), cette table ronde mettra en perspective les différentes solutions d'ingénierie juridique susceptibles d'être apportées aux acteurs de l'investissement.

♦ **La deuxième table ronde** intitulée « *Quelle fiscalité des affaires pour le nouveau quinquennat ?* » prolongera les débats en évoquant les principales réformes attendues ou annoncées en matière de fiscalité des entreprises. Universitaires, magistrats, avocats et représentants d'entreprises débattront des principales mesures destinées à favoriser la relance.

♦ **La dernière table ronde**, qui se déroulera après le déjeuner, portera sur le thème : « *Réforme de la responsabilité civile et droit des affaires* ». Elle évoquera, autour de M. le Directeur des affaires civiles et du Sceau, le projet de réforme du Code civil en matière de responsabilité civile et son impact dans la vie des affaires, ainsi que les dernières réformes importantes.

**Vendredi 23 juin 2017
8h30-16h30**

Palais de la Bourse
Chambre de commerce
et d'industrie
Marseille Provence

9, La Canebière 13001 Marseille

Programme détaillé : <http://www.ida-aixmarseille.fr/colloque2017/>

Inscription gratuite mais obligatoire à l'adresse suivante : ida.colloque2017@gmail.com

Validation de 6 heures de formation continue pour les avocats